

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **32**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **07/12/2016**

Date d'affichage : **08/12/2016**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 15 décembre 2016**

L'an deux mille seize et le 15 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN - Manuel REQUIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIR : Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT

ABSTENTE : Maria de Fatima FIANDINO

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Dans le cadre de l'instruction budgétaire M14, Monsieur le Maire peut engager et mandater avant le vote du Budget Primitif, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à la section d'investissement de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal (chapitres 20, 21, 23 et 204).

Le total de ces chapitres s'élève au budget 2016 à 2 328 750 €, le quart de ces crédits représente donc un montant de 582 187 €.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses (HT) suivantes, qui concernent d'une part la réhabilitation du restaurant de plage et d'autre part, les travaux de construction de la maison de santé pluridisciplinaire :

N° 2016/240

**ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017
BUDGET ANNEXE « IMMEUBLE DE RAPPORT »**

CM 15/12/2016

N° 2016/240

**ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017
BUDGET ANNEXE « IMMEUBLE DE RAPPORT »**

BATIMENTS DIVERS

Travaux divers (2313)	:	500 000 €
Avances sur marchés (238)	:	50 000 €

<u>TOTAL</u>	:	550 000 €
---------------------	----------	------------------

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement ci-dessus énoncées avant le vote du budget primitif 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 23 POUR – 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ – Anthony GIRAUD – Jean-François FARNET – Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR – Carole RUIZ – Malika OUAREZKI).

Le Maire,



Marie Étienne LANSADÉ

